



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 2 avril 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

300 contrôles routiers du 25 au 31 mars 2013 456 infractions

Entre le lundi 25 mars et le dimanche 31 mars 2013, les forces de l'ordre ont mis en place 300 contrôles routiers qui ont permis de relever 456 infractions sur les routes ardéchoises.

134 excès de vitesse ont été constatés ainsi que 14 alcoolémies.

10 permis de conduire ont été retirés et 56 véhicules ont été immobilisés lors de ces contrôles.



CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :
Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle
Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09
Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr